

Montréal, le 15 mai 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>es</sup> Catherine Rousseau et  
Marc-André LeChasseur  
Bélanger Sauvé  
5, Place Ville Marie  
Bureau 900  
Montréal (Québec) H3B 2G2

**Objet : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau  
de distribution d'Hydro-Québec dans la Ville de Terrebonne  
Dossier : R-4038-2018**

---

Chère consœur et cher confrère,

La présente fait suite à l'audience tenue hier par la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet. La Régie est en attente de recevoir, **dans les meilleurs délais**, la réponse à l'engagement suivant de la Ville de Terrebonne :

**Engagement no 1 :**

- 1) confirmer qu'il y a effectivement eu transfert de courriel entre M. Beauséjour et M. Bourassa, relativement à la demande de Mme St-Pierre pour le projet Judith-Jasmin;
- 2) s'il n'y a pas eu transfert de courriel, indiquer quand M. Bourassa aurait été saisi de la demande de consentement d'Hydro-Québec.

Veuillez agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml

c.c. : M<sup>es</sup> Marion Barrault et Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec